

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## FORMATION DEMANDEE

SONORISATION

ECLAIRAGE

## IDENTIFICATION

Nom :

Age :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Salarié

Profession :

Demandeur d'emploi

Niveau d'étude :

## TYPE DE FINANCEMENT

Particulier

Fongécif

Employeur, nom, adresse téléphone .....

.....  
Nom de la personne à contacter :

Opcv (Uniformation, Afdas....)

Autres (précisez) :

(joindre la prise en charge)

### Cadre réservé au centre de formation

Dossier reçu le :

Dossier de financement OK

Dossier admis  refusé  raison :

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## **INSCRIPTION**

L'inscription est à effectuer en remplissant le bon de commande ci-dessus.  
Nous vous recommandons de prendre contact avec nos services pour vérifier avec un conseiller si la formation choisie convient à votre besoin.

*Dès réception de votre bulletin vous sera adressé :*

- un accusé réception.

**3 semaines avant le démarrage de la formation vous seront expédiés :**

- un courrier de convocation avec plan d'accès et horaires
- une convention de formation professionnelle en deux exemplaires dont un est à retourner dûment cacheté et signé.

*A l'issue de la formation vous seront adressées :*

- une attestation de présence
- une attestation de formation
- une facture

## **REGLEMENT**

En cas de prise en charge par une autre entité (Siège Social, OPCA, FAF...) le responsable de la formation s'assure de la communication des informations et de la prise en charge par l'organisme.

A défaut de règlement de l'organisme payeur, l'entreprise s'engage à verser directement les droits d'inscription à l'école KLAXON ROUGE.

Tout stage commencé est dû.

## **TARIFS**

Nos prix sont exonérés de TVA.

## **ANNULATION**

Annulation du fait de l'école

*La formation n'est réalisable qu'avec un **minimum de 3 participants**.*

Dans le cas où le nombre minimum d'inscrit n'est pas atteint (3 semaines avant la formation) l'école KLAXON ROUGE pourra annuler la session de formation prévue.

Les droits d'inscription seront remboursés intégralement.

Annulation du fait du participant :

Sauf dénonciation au plus tard dix jours ouvrables avant le démarrage de la formation, la facturation totale de la formation aura lieu automatiquement.

Dans le cas d'une présentation d'un justificatif (certificat médical...), aucune facturation n'aura lieu, mais les droits d'inscription seront conservés.

## **LITIGES**

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du Tribunal de Commerce Quimper.